

Francophonie

La dictée juridique francophone



D.R.

La Commission de la Francophonie au sein de l'Ordre des avocats de Beyrouth, présidée par le professeur Karim Torbey, a organisé le 16 mai 2025, à la Maison de l'Avocat, une dictée juridique francophone. La cérémonie s'est déroulée en présence du Bâtonnier Me. Fady Masri, de M. l'ambassadeur de France, Hervé Magro, de M. Lucas Lamah, Conseiller des Français de l'étranger, et du représentant de l'ambassadeur Khalil Karam. Le premier prix a été remporté, pour la deuxième année consécutive, par notre collaboratrice

et professeure à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'**USJ**, Nada Nassar Chaoul, le second prix par Myriam Francis, et le troisième prix par Marise Sayah. Un beau triplé féminin au service de la Francophonie !

• • • • •

Le Festival de l'éloquence

La grande finale internationale du Festival du Flow – Éloquence Francophone, organisé en partenariat avec l'Institut français du Liban et FormaSup ARL, aura lieu le 7 juin dans les salons de l'Hôtel du Département à Lyon et opposera quatre lycéens libanais à leurs camarades français. Les quatre élèves sélectionnés pour représenter le Liban, à l'issue de la demi-finale qui s'est tenue le 16 mai au théâtre Montaigne à Beyrouth, sont Aya Bou Mrad, Mary-Belle Nasr, Chris Aoun et Michelle el-Hosn.